



Communiqué de presse

Paris, le 7 octobre 2022

Journée Nationale des Aidants, quelles suites ?

« Agir avec les aidants », une stratégie et une méthode saluées par les associations qui seront mobilisées pour prendre pleinement leur part dans la dynamique de co-construction promise.

Au lendemain de la Journée nationale des aidants, l'Association Française des aidants, le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF), l'Association Jeunes Aidants Ensemble JADE et la Fondation France Répit saluent l'annonce du Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées de la future révision de la définition des proches aidants dans le code de l'action sociale et des familles et rappellent que les chantiers sont nombreux pour apporter des réponses à la hauteur des besoins des proches aidants.

Cette révision vise à mieux inclure les aidants de personnes en situation de handicap (notamment quand le taux d'incapacité de la personne est évalué entre 50 et 79 %) et les aidants de personnes malades, jusqu'à présent non éligibles à de nombreux dispositifs (congé de proche aidant, droit au répit, AVPF..., etc.). Cela répond à une attente forte des associations d'une approche qui prenne en considération la diversité des situations d'accompagnement, à tous les âges de la vie et sans discrimination de pathologie et/ou situation de handicap de la personne accompagnée.

Le passage d'une stratégie « Agir pour les aidants » à une stratégie « Agir avec les aidants » doit conduire à une gouvernance et un pilotage de cette stratégie qui associe les associations et les personnes concernées, du partage d'information à la co-construction.

L'association Française des aidants, le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux, l'Association Jeunes Aidants Ensemble et la Fondation France Répit ne peuvent que se réjouir de cette perspective et se mobiliseront pour rappeler, avec exigence mais de façon constructive en étant force de proposition, les attentes et besoins des aidants familiaux et proches aidants.

Si nous saluons certaines évolutions tangibles dans les textes de loi, la reconnaissance de la place et rôle des proches aidants, quel que soit leur âge, est loin d'être acquise. Les chantiers pour faciliter les quotidiens des proches aidants demeurent nombreux : conciliation des temps, développement des solutions de répit, prise en compte de l'activité d'aidant lors de la retraite, reconnaissances des savoirs expérimentiels, etc. Nous continuerons à nous mobiliser pour les co-construire avec l'ensemble des parties prenantes.

Contacts presse :

Association française des aidants : Clémentine Cabrieres communication@aidants.fr

CIAAF : Barbara Alfandari (APF France handicap) : barbara.alfandari@apf.asso.fr - 06 07 31 16 11

Laure MONDET (Unaf) lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05

Les associations signataires

L'Association Française des Aidants, depuis sa création en 2003, écoute et porte la parole des proches aidants. Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et à leur juste place au sein de notre société. <https://www.aidants.fr/>

L'Association nationale JADE a été créée en 2016, à la suite de 3 années d'ateliers cinéma-répît en Essonne, lieu de répît et d'expression à destination des jeunes aidants. Elle favorise l'émergence de réponses innovantes aux besoins des jeunes aidants et de leurs proches aidés pour une visibilité et une reconnaissance de leur situation. Elle met en œuvre des dispositifs d'accompagnement pour prévenir les risques psycho-médico-sociaux liés à leur situation : décrochage scolaire, négligence de soins, désinsertion sociale. Elle développe des actions de sensibilisation des professionnels de la santé, du social, du médico-social, de l'Éducation nationale, des institutions publiques pour favoriser leur implication et faciliter le repérage de ces jeunes. <https://jeunes-aidants.com/>

La Fondation France Répît, créée en 2013 à l'initiative de soignants et d'aidants familiaux, poursuit trois objectifs principaux : La création en France d'établissements et de services de répît pour les familles accompagnant des proches malades, handicapés ou âgés à domicile, à partir de l'expérience pilote menée dans la Métropole Lyonnaise. Le développement d'activités scientifiques autour du répît : création du premier Diplôme Universitaire de répît, mise en place d'un programme de recherche clinique et médico-économique, organisation biennale des Rencontres Francophones sur le Répît. La promotion du répît et de l'accompagnement des proches aidants auprès des responsables institutionnels et des acteurs du monde sanitaire, médicosocial, associatif et des médias.

France Répît est une Fondation sous égide de la Fondation pour l'Université de Lyon, Reconnue d'Utilité Publique.

<https://www.france-repit.fr/>

Le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux s'est donné pour mission de faire reconnaître par la société le rôle et la place de tous les aidants familiaux et de défendre leurs intérêts, quel que soit l'âge, le handicap et/ou la maladie de la personne aidée. Le CIAAF existe de manière informelle depuis 2004. <https://www.ciaaf.fr/>

Associations membres :

